Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260430-DELEGATIONS2026-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération 2026-N°43

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le 02 avril à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2026

Présents : Mr PAUTREL Louis - M. COQUELIN Ronan - Mme CHALOPIN Virginie - M. RINFERT Georges - Mme PEAN Michelle - Mme QUINLAN Sophie - M. BOSSARD Thierry - Mr BLIN David - Mme LESENECHAL Floriane - M. PAUTREL Sébastien - Mme BATTAIS Laëticia - Mme PERRAGUIN Charlotte - M. DELORY Adrien.

Excusés : Mme DUPREZ Aurore – Mr DAUGUET Valentin

Madame Charlotte PERRAGUIN a été désignée secrétaire de séance.

OBJET
Délégation permanente des Adjoints et des conseillers délégués

Monsieur Le Maire rappelle l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui permet au Maire de déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoints et la délibération du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026, fixant le nombre des Adjoints à deux.

Le Conseil municipal propose aux Adjoints les délégations suivantes :

Monsieur Ronan Coquelin, 1er Adjoint **:** finances, intercommunalité (délégué suppléant), travaux et suivi de chantier, affaires courantes, urbanisme, état civil, illuminations de Noël, accessibilité

Madame Virginie Chalopin, 2ème Adjoint : affaires sociales et scolaires, jeunesse, Pôle enfance et bibliothèque, Maison d'Assistantes Maternelles, Ressources humaines, fêtes et cérémonies, sports et culture, logements et commerces, artisans et entreprises, décorations de Noël, fleurissement, randonnée, communication, innovation et attractivité, nouvelles technologies.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260430-DELEGATIONS2026-DE

Le Conseil municipal propose aux conseillers les délégations suivantes :

Monsieur Adrien DELORY, Conseiller délégué : voirie communale, gestion des fossés et des ponts (eaux pluviales), locations parcelles communales, paysage et bocage, aménagement foncier, gestion des événements climatiques

Monsieur Georges RINFERT, Conseiller délégué : eau potable, assainissement collectif, ordures ménagères, cimetière, bornage du parcellaire, entretien bâtiments communaux, lutte frelon asiatique, logistique entre les activités service public.

Madame Charlotte PERRAGUIN, Conseillère Déléguée : Participation aux réunions et ateliers communautaires sur les compétences habitat et Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.), label Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, patrimoine.

A ce titre, il sera de leur compétence de traiter les affaires ayant trait à leurs délégations tant dans la gestion des dossiers que dans la signature des actes y afférant.

Les Adjoints délégués sont habilités à signer les mandats et les titres de recettes relatifs à la comptabilité communale, ainsi que les bordereaux et les pièces justificatives annexes aux mandats et aux titres de recettes sans rattachement à leur domaine de délégation respectif.

Pour extrait conforme au registre
Le Maire.
Louis PAUTREL